

INSCRIPTIONS



ATTENTION

En cas d'urgence, un participant accidenté est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un participant mineur ne peut pas sortir de l'hôpital, s'il n'est pas accompagné de sa famille.

Pour s'inscrire à cette activité, chaque participant devra obligatoirement fournir un **certificat du médecin** datant de moins de 3 mois, lui autorisant la pratique du vélo tout terrain.

Quel numéro de téléphone serait-il possible d'appeler en cas d'urgence ?

Celui de votre domicile ? n° :

Celui d'un parent, ami ou voisin ? n° :

Nom de cette personne :

Responsabilité civile :

Nom de la société ou mutuelle :

N° de contrat :

Assurance maladie :

Nom de la caisse d'assurance maladie :

Nom et prénom (du parent bénéficiaire) :

Numéro de sécurité sociale :

Médecin de famille :

Nom : N° de tél. :

IMPORTANT : La participation à l'activité randonnée sportive VTT est soumise au respect du règlement joint, il faut que chaque nouveau participant en prenne connaissance et le signe. Pour les participants mineurs se sont les parents qui doivent le lire et le signer.

Ecrire « lu et approuvé » dater et signer :

Les frais d'inscription sont à l'année scolaire et comprennent l'adhésion au Foyer Rural de Moussy, plus la licence sportive (assurance) ainsi que l'inscription à l'activité :

VTT Sportif

- Adhésion au Foyer rural : 8.50 €
 - (licence sportive-assurance + carte d'adhérent)

 - Adhésion à l'activité : 25.00 €
(frais de matériel et fonctionnement, participation A certains frais des sorties)
- TOTAL : 33.50 €

Nom du participant :

Prénom :

Age : Date de naissance :

Adresse :

.....

Téléphone :

Adresse e.mail :

TSVP >